

**DELIBERATION (2026-5)
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Travaux de réaménagement de voirie impasse de chardon et dissimulation des réseaux secs : attribution du marché.

L’an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Date de convocation : 15 janvier 2026

Présents : MM. Mmes : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPÊCHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Absents excusés : MM. Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : M. Pierre DUPÊCHER.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de réaménagement de la voirie de l’impasse de chardon et de dissimulation des réseaux électrique et télécommunication.

- Vu la délibération 2025-20 du 3 juin 2025 par laquelle le Conseil municipal autorise la signature d’une convention avec TE63 pour le financement des travaux d’enfouissement des réseaux d’éclairage public Impasse de chardon,
- Vu la délibération 2025-21 du 3 juin 2025 par laquelle le Conseil municipal autorise la signature d’une convention avec TE63 pour le financement des travaux d’enfouissement des réseaux de télécommunication Impasse de chardon,
- Vu la délibération 2025-33 du 27 octobre 2025 par laquelle le Conseil municipal a décidé de lancer une consultation, selon la procédure adaptée du code des marchés publics, auprès des entreprises chargées de réaliser les travaux conformément au cahier des charges de consultation établi par l’ADIT (Agence Départementale d’Ingénierie Territoriale),

Sept entreprises ont été consultées selon la procédure adaptée du code des marchés publics :

NOM	ADRESSE
CHEVALIER TP	Quartier de La Grande Ile 43100 BRIOUDE
COUDERT TP	Le Bourg 63210 VERNINES
COLAS CTPP	Route de la Carrière 63500 PARDINES
Daniel DELAVET & Fils	Pichoux, Route de La Beauté 63160 MONTMORIN
DUTHEIL BTP	10 Avenue Fontmaure 63400 CHAMALIERES
GUINTOLI (NGE)	Avenue de l’Europe - ZA du Petit-Champ 63430 PONT-DU-CHATEAU
Entreprise VERDIER	47 Rue des Dauphins d’Auvergne 63500 SOLIGNAT

A l'issue du délai de réponse à la consultation, fixé au mercredi 21 novembre 2025 à 12 heures, quatre entreprises ont remis une offre dont l'analyse est présentée ci-dessous :

Entreprise		Chevalier	Coudert	CTPP	Delavet
Prix (HT)		32 470 €	27 575 €	21 066,50 €	30 480 €
	60,00 %	6,49	7,64	10,00	6,91
Organisation, référence et adéquation avec l'opération	10,00 %	8	9	9	8
Méthodologie de travail et planification des travaux	25,00 %	3	8	9	7
Clarté et lisibilité de l'offre	5,00 %	6	8	9	8
		5,74	7,88	9,60	7,10

Considérant le compte rendu de l'analyse des offres du 10 décembre 2025, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise CTPP qui est jugée la mieux disante selon les critères du cahier des charges de consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer à l'entreprise- CTPP, Route de la Carrière - 63500 PARDINES - le marché de réaménagement du chemin de CHARardon et dissimulation des réseaux secs,
- autorise Monsieur le Maire à signer le marché et à procéder à sa notification,
- charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes formalités relatives à l'exécution du marché.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,
 Affiché le 20 janvier 2026,
 Au registre sont les signatures,
 En Mairie de La Roche-Noire, le 20 janvier 2026,
 Le Maire, Pascal BRUHAT

Le secrétaire de séance, Pierre DUPÊCHER.